

# Règlement intérieur

*Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.*

## Durée de location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

## Arrivée et départ

- Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi à partir de 17h.
- Les heures de départ sont prévues le matin pour 11h.
- Le temps consacré au ménage doit avoir lieu le jour du départ, avant l'heure limite.
- La remise des clés pour l'arrivée s'effectue à la bijouterie Ansermier au 42 boulevard de la Rochelle, Bar le Duc. Dépôt dans la boîte aux lettres SCI LES 2 BARBEAUX au départ, selon les horaires indiqués ci-dessus.

## Matériel fourni

- Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes, oreillers et couvertures. Vous devez obligatoirement vous servir de draps housses pour envelopper les matelas, de taies d'oreillers et de housses de couettes.
- Les serviettes de bain, torchons, papier toilettes, produits vaisselle, lave-mains, sacs poubelles et sacs jaunes) sont également fournis. La lessive n'est pas fournie pour éviter tout risque d'allergies.
- Une table à langer, une chaise haute et un lit parapluie sont également fournis.
- Le café, les filtres et les aliments, hors les madeleines et les bouteilles d'eau d'arrivée, ne sont pas fournis.

## Utilisation des lieux

- Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté. Les sols ne se lavent pas à la grande eau. La décoration ne doit pas être modifiée.
- La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.
- Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique. Merci de ne pas fumer ni rien jeter par les fenêtres.
- Chaque porte d'accès au logement se verrouille automatiquement. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.
- Toutes les fenêtres doivent être fermées avant le départ et les lumières éteintes.

## Parties communes et parking

- le tabac est interdit dans les parties communes.
- tout affichage est prohibé afin de respecter la vie en communauté et les autres résidents.
- le hall d'entrée et la cour commune ne constituent pas un garage à landaus, à véhicule motorisé ou pour étendre son linge de maison.
- les parkings sont publics et payants jusque 19h, gratuits les dimanches. La première demi-heure est gratuite.

- Afin de conserver de bonnes relations avec le voisinage, le barbecue est interdit dans la cour commune.

### **Consignes de sécurité et de bienséance**

Veillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.

– Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 8h du matin.

- Les enfants demeurent sous l'entière responsabilité de leurs parents.

- Le logement ne doit accueillir que le nombre de visiteurs prévus pour y dormir. Les visiteurs sont autorisés en journée.

– Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.

– En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police). Des extincteurs ont été placés dans le logement.

### **Forfait Nettoyage**

- Merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre, en assurant notamment le rangement des meubles, des objets et de la vaisselle. Un lave-vaisselle est à votre disposition ainsi que les pastilles adéquates.

- Le frigo doit être vidé avant chaque départ et aucun aliment ne doit rester dans l'appartement.

### **Ordures ménagères**

- Des poubelles sont mises à votre disposition. Merci de respecter les règles de tri :

poubelle jaune pour les emballages en carton, plastique et métal. Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles et les rendre propres (sauf si vous avez souscrit le forfait Nettoyage).

- Les récipients en verre doivent être déposés dans les poubelles en verre. Une carte de l'emplacement des différents conteneurs se trouve

### **Accueil des animaux**

Les animaux ne sont pas autorisés dans le logement.

### **En cas de problème**

– En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.

– En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.